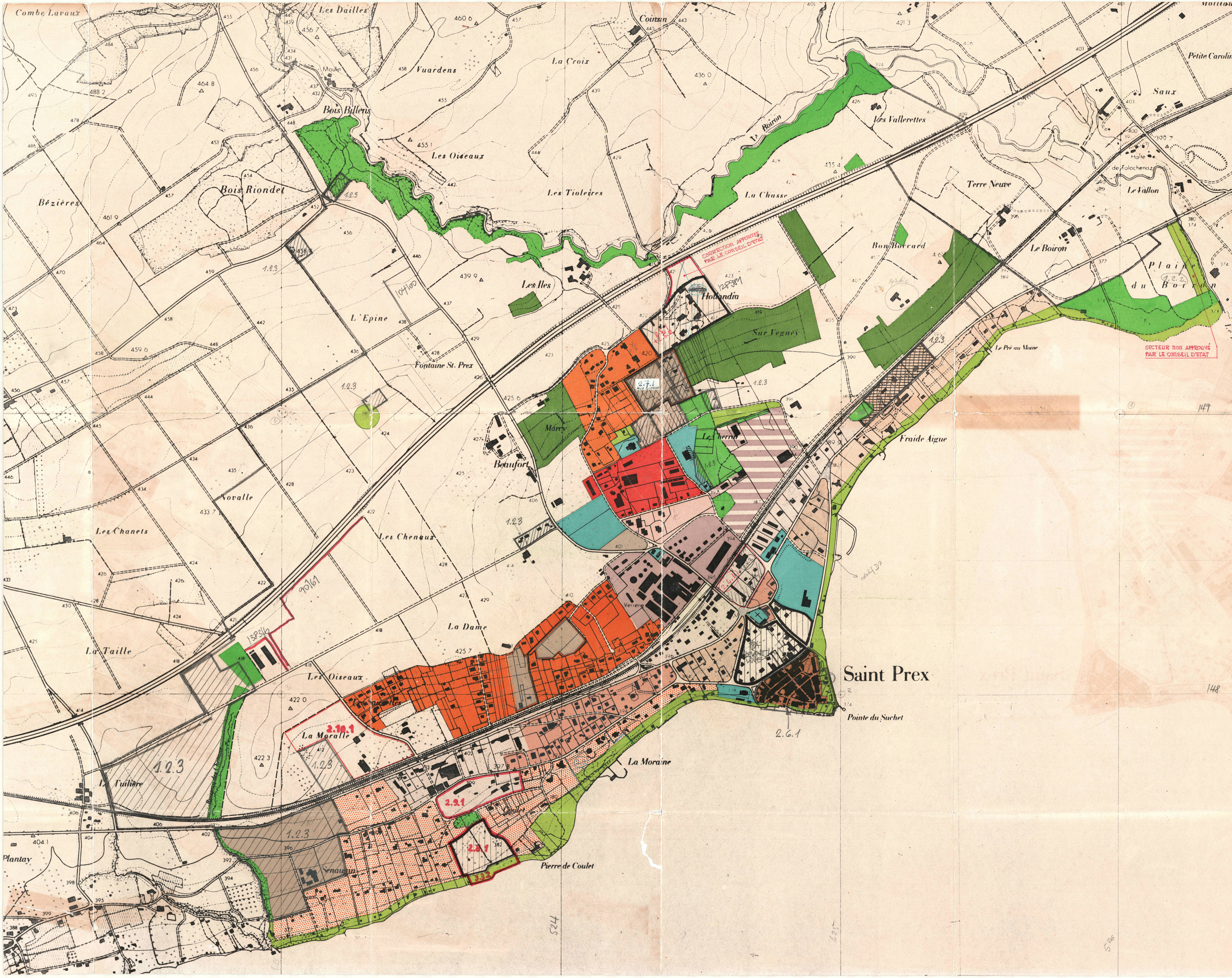




canton de Vaud
commune de ST - PREX
PLAN DES ZONES
éch. 1:5000

- limite communale
- zone de la vieille-ville
- zone d'habitation collective A
- zone d'habitation collective B
- zone d'habitation collective C
- zone d'habitation collective D
- zone de villas A
- zone de villas B
- zone de villas C
- zone à occuper par plan de quartier ou par plan d'extension partiel
- zone mixte d'habitation et d'artisanat
- zone industrielle A
- zone industrielle B
- zone d'utilité publique
- aire forestière
- zone verte
- zone intermédiaire (affectation future en zone de villas)
- zone agricole
- zone viticole
- zone protégée (selon arrêté du Conseil d'Etat du 22.7.81)

APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE
LE 11 OCTOBRE 1980
ET LE 10 JUILLET 1985
LE SYNDIC LE SECRETAIRE

SOUIS A ENQUETE PUBLIQUE
DU 4 NOVEMBRE AU 3 DECEMBRE 1980
ET DU 30 JUILLET AU 30 AOUT 1985
LE SYNDIC LE SECRETAIRE

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL
DANS SES SEANCES DES
4 MAI 1983 ET 27 NOVEMBRE 1985
Le Président La Secrétaire:

APPROUVE PAR LE CONSEIL D'ETAT
DU CANTON DE VAUD LE 15 JUIN 1981
L'ARTISTE LE CHANCELIER

Signature: J. A. Ortis